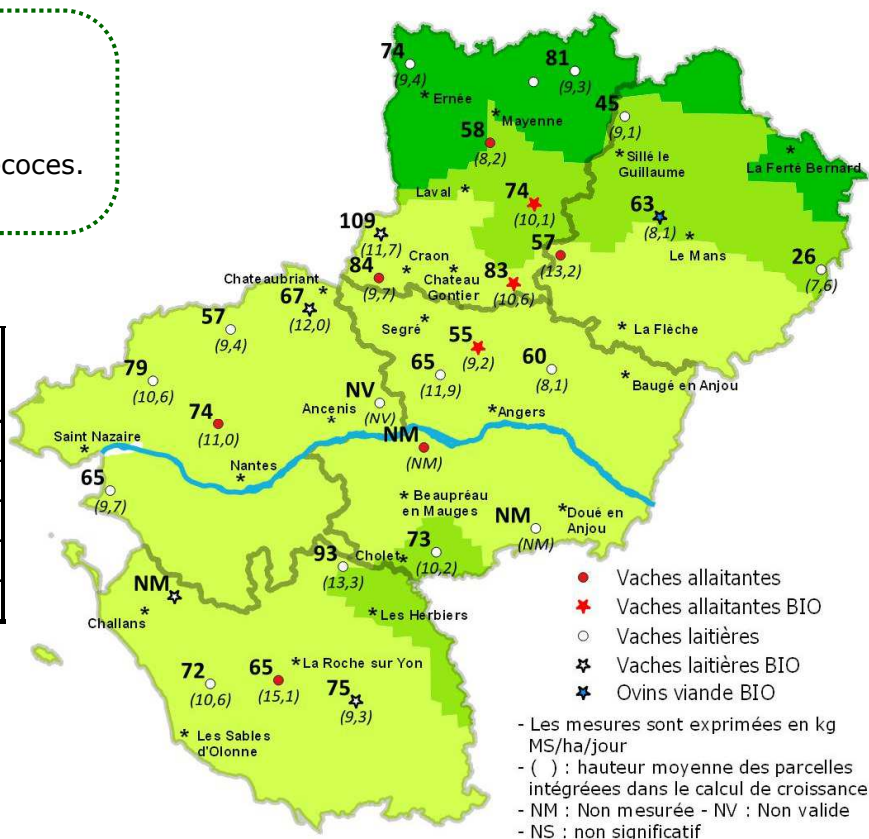


Après la pluie, la pousse...

- Gérer les croissances élevées.
- Débrayer avec anticipation.
- S'affranchir de quelques envahissantes précoces.

	Croissance moyenne (kg MS/ha/jour) du 09 au 15/04	Hauteur moyenne (cm)	
Zone Nord	77	10,0	
Zone Intermédiaire	57	9,1	
Zone Sud	Nord Loire	72	10,2
	Sud Loire	74	11,6
MOYENNE REGION	69	10,3	



La pluie est enfin tombée depuis 8 jours. Les précipitations sont en revanche très inégales sur la région (5 à 40 mm). Le nord-est Vendée et le sud du Maine et Loire étant les plus arrosés. Ces quelques épisodes orageux feront des différences de croissance dans les prochains jours.

Le vent d'Est est toujours annoncé, ce qui pose toujours des interrogations sur la croissance dans les sols séchant. La courbe monte tranquillement avec 69 kg par ha et par jour la semaine dernière.

Gérer les croissances élevées

Les chiffres le montrent et le tour des parcelles encore plus, la croissance s'accélère encore. On est sur une bonne continuité de la lancée de la semaine dernière. Mais il faut être vigilant sur les hauteurs d'entrée et de sortie pour avoir du pâturage de qualité dans les tours suivants.

Pour les hauteurs d'entrée, la croissance fait que l'on a des hauteurs plus hautes. Si l'on doit rentrer sur des parcelles à plus de 12 cm, une gestion au fil facilitera la bonne conduite et permettra de garder une hauteur de sortie autour des 6 cm maxi. C'est la garantie de gérer les épis et de se doter de repousses de qualité pour le tour suivant. Cette période de pousse permet d'envisager des débrayages si l'on a suffisamment d'avance. Plusieurs hypothèses sont développées dans le paragraphe suivant. Cette avance va aussi fluctuer avec la croissance attendue selon la pluie qui est tombée.

Débrayer avec anticipation

Pour les situations où le débrayage peut ou doit se faire soit pour les hauteurs ou pour l'avance disponible, trois hypothèses sont possibles :

- La première, s'il reste des chantiers d'ensilage à faire, on mettra, **en ensilage**, les quelques paddocks d'avance dans le tour de pâturage tout en gardant un peu de sécurité. Cela permettra de mettre de l'herbe de qualité dans les stocks et de revenir rapidement dans le circuit de pâturage avec une herbe de qualité.
- Il est possible d'en faire de même **en enrubannage** si la qualité le permet ou si les surfaces sont peu importantes, mais attention, celui-ci a un coût non négligeable. Si la qualité est moyenne, que le stade est avancé, avec les fenêtres météo qui se profilent et avec respect de quelques précautions (hauteur de fauche > 7cm, fanage, aussitôt après la fauche, avec plusieurs fanages,...) il devrait être possible de faire **du foin**. Attention aux flores avec des légumineuses qui demandent un temps de séchage plus long. il sera primordiale de laisser les bottes dehors un bon mois pour limiter les risques d'incendie. La fenêtre météo semble peu propice pour réaliser des fauches pour l'instant, à suivre...
- Si l'on a de l'avance et que les conditions de séchage sont trop risquées, il est surtout possible de débrayer le paddock ces jours-ci mais de le faucher au prochain tour pour qu'il reste dans le rythme de pâturage.

S'affranchir de quelques envahissantes précoces

Globalement, il est encore trop tôt pour s'attaquer à la lutte contre les rumex et chardons. Les chardons commencent à sortir de terre et les rumex sont globalement pâturés. Pour l'instant, ils n'ont pas encore mis toute leur énergie dans leur pousse et si on les coupe maintenant ils vont repousser avec vigueur et tout sera à refaire. Il est préférable d'attendre la sortie des boutons pour fatiguer la plante et faucher à ce stade.

Toutefois, dans quelques parcelles, il y a des taches de renoncules et/ou de ravenelles qui ne seront pas pâturées et pourraient porter préjudice pour avoir des repousses de qualité, notamment et principalement dans les parcelles nouvellement implantées. Sur ces emplacements une fauche de ces adventices remettra la prairie en bonne condition de repousse.

Bulletin pousse de l'herbe Pays de la Loire, une action partenariale :

Chambre d'agriculture Pays de la Loire 02 53 46 62 28 www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr

SEENOVIA 02 43 64 12 64 www.seenovia.fr